Section locale de Haute-Savoie

A qui mentez vous ?
Aux Chefs de service ?
Aux Agents ?
A vous même ?...

L'absence de clarté dans la pseudo concertation relative à la géographie revisitée, pardon nouveau réseau de proximité, laisse un goût amer.

A ce sujet, pourquoi ce changement d'appellation, de géographie revisitée lors de sa présentation il est dorénavant question de nouveau réseau de proximité ?

Depuis juin 2019, vous avez piloté plusieurs rendez-vous avec les agents, les chefs de service et les organisations syndicales représentatives.

Tous les rendez-vous n'ont eu pour conséquence que de rajouter du flou au flou sans évoquer les maladresses répétitives de l'encadrement supérieur.

Qui de promettre à certains agents qu'ils bénéficient d'une garantie à vie de leur affectation à la résidence administrative,
Qui d'indiquer qu'avec une prime de mobilité de 9000 € on peut facilement trouver un bon véhicule d'occasion,
Qui de promettre l'immobilité géographique pour des baux courants jusqu'en 2023, 2024 voire 2026.

Vous avez indiqué que nous faisons partie de la DGFIP mais qu'elle ne nous appartient pas, n'oubliez pas tout de même qu'elle ne serait pas ce qu'elle est sans l'immense conscience professionnelle déployée tant par les agents que l'encadrement intermédiaire.

Alors face à cet état d'improvisation permanent, d'absence de précision et un sentiment de navigation à vue voire à l'aveugle, nous exigeons officiellement que vous apportiez, sur le champ, un éclairage précis à l'ensemble des agents sur la proposition de projet que vous allez transmettre à la DG.

Des réponses précises en matière de RH sont attendues, quelles sont les priorités applicables ? quel est le montant de la prime de mobilité ? En fonction de la création d'antenne qu'elles sont les règles RH applicables ? Nous connaissions les antennes non pérennes, les antennes pérennes, merci de nous définir votre nouvel élément de langage les antennes provisoires !

STOP à l'improvisation, aux informations erronées distillées à celui qui veut les entendre.
Un adage dit que les paroles n'engagent que celui qui les écoute.

Section locale de Haute-Savoie

Notre confiance tout comme celle des agents de la DDFIP 74 est fortement contrariée.

De dialogue social il n'est plus. Les instance et les groupes de travail sont improductifs et ce pour une raison simple, l'opacité dont vous faite preuve au quotidien.

Pour revenir au sujet inscrit à l'ordre du jour de ce CTL que NOUS avons initié, comment expliquer qu'à notre question du 9 septembre 2019 relative au recrutement de contractuel dans le département (2 postes à pourvoir au 1° novembre 2019), la réponse apportée soit d'une telle fausseté.

Pourquoi ne pas avoir pris la peine de nous informer immédiatement de l'erreur constatée et avoir préféré l'évoquer le 1° octobre directement auprès des Chefs de service lors de la convention de l'encadrement ?
Quel mépris pour les organisations syndicales et les agents dont elles sont les représentants élus.

Vous avez, aussi, indiqué lors de cette réunion que les deux emplois à pourvoir visaient à compenser des postes non pourvus au mouvement du 1° septembre 2019.

Que nenni ! Si cela s'affirme pour le poste d'adjoint recouvrement du SIP de Sallanches, il n'en est rien pour le poste de manager du SPF de Bonneville.

Nous avons été saisis par plusieurs collègues cadre A qui n'ont pas intégré le département au mouvement alors même qu'ils l'avaient sollicité par une demande de mutation au plan national.
Nous exigeons sur ce sujet toute la transparence.

Nous vous laissons juge des conséquences de l'ensemble de ce comportement erratique.
De notre coté nous nous interrogeons sur notre positionnement au sein de l'ensemble des réunions dites de dialogue social (GT, CTL, CAPL, CHS-CT)

En résumé de notre ressenti et qui est, n'en doutez pas, aussi celui de l'ensemble des agents, un seul mot:

MEPRIS